

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millièrès, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19

47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (<i>jusqu'à la délibération n°24</i>)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (<i>à partir de la délibération n°20</i>)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (<i>à partir de la délibération n°25</i>)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIER	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Contrats - LEADER - Dépôt des dossiers de demande de subventions animation-gestion 2026

Rapporteur : M. le Président

Le 5 mai 2023, le Groupe d'actions locales Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise-Arlysère-Maurienne est retenu par la Région AuRA, autorité de gestion des fonds FEADER, pour l'attribution d'un fonds européen Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (LEADER) à hauteur de 2 257 087 € pour la période 2023-2027.

Le 6 juillet 2023, la convention d'entente intercommunale « LEADER Tarentaise Arlysère Maurienne » est signée entre la CA Arlysère, le Syndicat du Pays de Maurienne et l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (délibération en CC Arlysère du 29/06/2023) – fixant ainsi les modalités d'organisation et de fonctionnement pour la gestion du programme LEADER sur la période 2023-2027. **Il est notamment convenu que les missions portées par la CA Arlysère nécessitent, annuellement, 0,6 ETP.**

Pour poursuivre les missions d'animation-gestion de la programmation LEADER, il est proposé, que la CA Arlysère, réponde à l'appel à projet Animation LEADER 2023-2027 (Réf : 501-AURAGAL012-FA5-AAP1) et dépose une demande LEADER pour l'année 2026 selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Année 2025 (12 mois)	Montant	Commentaires
Dépenses d'investissement	0 €	
Dépenses de fonctionnement	39 554,61 €	0,6 ETP (dépenses de personnel forfaitisées par la Région : 36,92 €/h) + frais déplacements des salariés (5%) et charges indirectes pour la structure (15 %).
Total des dépenses présentées	39 554,61 €	
Financements européens (FEADER - LEADER)	33 247,69 €	50 % des dépenses totales présentées
Conseil départemental 73 (Crédits spécifiques Europe)	11 866,38 €	30 % des dépenses présentées
Autofinancement CA Arlysère	7 910,92 €	20 % des dépenses totales présentées (règles de l'AAP)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les modalités de demande d'aide financière pour l'animation et la gestion du programme LEADER pour l'année 2026 selon le plan de financement prévisionnel présenté ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à déposer la demande d'aide selon le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessus ;**
- **autorise M le Président, ou à défaut son représentant, à signer les engagements associés et l'ensemble des documents administratifs des projets : Animation et Gestion LEADER 2025 – CA Arlysère ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

